



2^{ème} Trimestre 2009

Assemblée Générale du 6 juin 2009

SOMMAIRE

Rapport Moralp. 1 à 2

Comptes 2008 / Extrait du
Rapport Financierp. 3

Rencontre Annuelle
Assemblée Générale / Bureau et
Conseil d'Administrationp. 4

Tribune Librep. 5
Mineurs isolés étrangers

Actualités Européennesp. 6
Programme TRAIN TOGETHER
Programme LEONARDO
Protection des enfants sur Internet

Actualités Internationales.....p. 7
Mission en Palestine et en Israël

Fonds d'Aide aux Programmes
Nationaux / Internationaux p.8-9

Actualités Juridiques / Actualités
Francep.10 à 11
Proposition de loi sur l'Inceste
Réunion GIPED
Réunion GADAEV
Permanences et Unités d'Accueil
Médico-Judiciaires
Formations au Puy-en-Velay

Partenaires Brèves Médias p. 12
Opération de solidarité Cartier
Dîner de Gala

Rédactrice en Chef :
Martine Brousse

Rédaction et Maquette :
Equipe de la Voix De l'Enfant

Rapport Moral 2008

Comme chaque année, je commencerai par féliciter la Directrice de la Voix De l'Enfant et son équipe de permanents pour le travail accompli en 2008, puis remercier nos fidèles partenaires ainsi que les membres du Bureau et du Conseil d'Administration avant de formuler mes encouragements pour que la Voix De l'Enfant poursuive ses actions « urbi et orbi ».

Cependant, après avoir pris connaissance du Rapport d'Activités 2008 qui va vous être présenté, après avoir relu les éditoriaux et les articles parus en 2008 dans la Correspondance et les Flash Infos, après avoir relu les communiqués de presse et autres interventions dans les médias, je ne peux me résoudre à quoi que ce soit qui pourrait ressembler à un rituel convenu. Je suis trop admiratif. Je veux rappeler que toutes ces activités de 2008, c'est le travail d'une seule direction et de cinq personnes à temps plein ; c'est aussi celui des associations sans lesquelles la plupart des actions auraient été irréalisables.

Je veux ensuite souligner que le bilan 2008 de la Voix De l'Enfant est incontestablement positif malgré les difficultés croissantes du monde associatif liées à la conjoncture économique, mais aussi politique.

Mon enthousiasme, que j'espère vous faire partager, est celui d'un simple « accompagnant » qui a observé comment la Voix De l'Enfant a été dirigée en 2008. Mon seul mérite est, je crois, de ne pas avoir freiné les nombreuses initiatives qui ont été prises en fonction des événements. J'ai pu ainsi mesurer la générosité, l'énergie et l'audace qui sous tendent l'engagement de notre directrice et sa capacité à les communiquer. Il faut lire attentivement et intégralement le Rapport d'Activités rédigé par la petite, mais efficace, équipe pour prendre conscience du décalage entre la somme du travail effectué en 2008 et le petit nombre d'intervenants. En effet, les actions engagées ont été poursuivies, les fonds d'aide aux programmes ont été répartis, majorés par rapport à 2007 ; les différentes commissions se sont réunies ; de nouvelles Permanences d'Accueil Médico-Judiciaires en milieu hospitalier pour les enfants victimes ont été ouvertes ; la première Salle d'Audition Protégée dans un Tribunal français a été inaugurée, la Voix De l'Enfant a participé activement aux travaux de la Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme (CNCDDH) dont Martine Brousse vient d'être élue vice-présidente, au Groupement d'Intérêt Public pour l'Enfance en Danger (GADAEV), sans oublier la poursuite des programmes Européens, les conférences, les séminaires et surtout d'intéressantes rencontres annuelles en avril 2008 sur le thème de l'action humanitaire.

Pour montrer la diversité des thèmes et lieux d'action, je citerai, pour les fonds d'aide, des programmes touchant à la scolarité, à la famille, à la santé, à l'éducation, aux sports, à l'accueil social, à la lutte contre le trafic d'enfants

La Voix De l'Enfant

B.P 301 - 75464 Paris Cedex 10
Tel : 01 40 22 04 22 Fax : 01 40 22 02 90
CCP 15 301 75 P Paris
info@lavoixdelenfant.org

www.lavoixdelenfant.org

Permanence juridique téléphonique le mercredi de 14h30 à 18 h : 01 40 22 03 05
Assistance Fugue : N° Client SFR 8649 ou n° long 0800 97 8649

Dons en ligne www.lavoixdelenfant.org

et contre toutes les formes d'exploitation dont ils sont victimes. Je citerai aussi la lutte contre la violence domestique, contre l'analphabétisation, contre l'absence d'état civil et autres. Ces programmes concernent le Cambodge, le Népal, le Maroc, le Congo, le Liban, Israël, la Palestine, le Brésil, Madagascar, les Philippines, le Yémen, le Mali et la France, sans omettre les interventions d'urgences en Haïti.

L'admiration que j'exprime ici porte principalement sur la capacité de cette équipe à trouver le temps et l'énergie pour réagir lorsqu'elle estime devoir le faire. Réagir c'est gérer l'imprévu, cela va du simple fait divers au conflit armé, en passant par les discours des politiques dans lesquels il faut savoir distinguer les simples effets d'annonce de ceux qui relaient la pensée Elyséenne et annoncent une réforme. Il faut savoir alors se servir et se faire respecter des médias, toute intervention devant concilier l'urgence et le délai d'obtention de l'accord de la majorité du Bureau. Notre directrice excelle dans cet art tant elle est convaincue et convaincante.

Autre sujet de satisfaction, les résultats concrets que nous rapporte notre coordinateur des programmes internationaux, j'ai nommé Jérôme Baptiste ; lui aussi est capable, tout en poursuivant le programme Séisme Asie, d'organiser des missions exceptionnelles comme celle d'octobre 2008 en Israël et Palestine, sur le thème des Droits de l'Homme et sous l'égide de l'un de leurs rédacteurs, Stéphane HESSEL et de notre porte parole Carole BOUQUET. Il faut lire le compte-rendu de cette mission pour en mesurer la réussite, tant sur le plan diplomatique qu'humanitaire. J'ai participé au voyage et ce que j'ai pu découvrir confirme que, pour ce type de conflit que tout le monde croit connaître, seule la rencontre sur place des protagonistes permet de se faire une idée. Nous n'avions cependant pas imaginé ce qu'allait subir Gaza deux mois seulement après notre passage.

Là encore, je veux exprimer mon admiration pour l'aide aussi précieuse que modeste apportée pluri-quotidiennement par la Voix De l'Enfant, à nos correspondants sur place dans la « fournaise », par un simple poignant échange téléphonique de soutien ; la Voix De l'Enfant a inventé le débriefing instantané ! Autre idée nouvelle, se porter partie civile pour ces enfants victimes et saisir la Cour Pénale Internationale pour déposer une plainte contre X.

Toutes ces idées, c'est encore et toujours une formidable énergie à déployer, des soirées et week-end sans repos, des débats, des rencontres, à manager sans désespérer. Je ne peux passer sous silence, tout en respectant l'article 1 de nos statuts, la mobilisation nécessaire d'une association, dont le seul parti est celui de l'enfant, lorsque sont remis en cause l'Ordonnance 45 ou l'excuse de minorité ! Vous lirez dans le prochain édito de notre Correspondance, ce que nous pensons de la « connotation politique » dont on nous soupçonne.

Quant aux projets 2009, je m'arrêterai sur trois d'entre eux : l'Etat Civil des enfants dans le monde avec les résultats de l'étude réalisée par les élèves de l'ISTEC ; la prévention contre le trafic des jeunes footballeurs africains avec la 3ème édition du Solifoot et surtout le 20ème anniversaire de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant ; à cette occasion la Voix De l'Enfant prévoit des journées fédératives autour de deux thèmes : la prévention de la violence et toujours l'état civil. Je pense qu'une meilleure connaissance des 54 articles de cette convention devrait nous apporter des réponses opposables pour ces questions. Ainsi pour l'Etat Civil, selon les articles 7 et 8, les états parties, plus de 180, s'engagent à donner et préserver l'identité de tout enfant ; pour la justice des mineurs, selon l'article 37, l'arrestation, la détention ou l'emprisonnement d'un enfant ne doit être qu'une mesure de dernier ressort et être d'une durée aussi brève que possible; selon l'article 40, l'enfant coupable a droit à un traitement qui tienne compte de son âge ainsi que de la nécessité de sa réintégration dans la société.

Tout cela et encore bien d'autres actions ont été réalisés en 2008 et seront poursuivis en 2009 grâce à une équipe hors du commun, avec une mention spéciale pour Mylène BARRA-FOURNIER qui a beaucoup donné à la Voix De l'Enfant, de 2005 à 2008, pour Pierre JABLON qui a accepté en 2008, de devenir Trésorier Général, pour Hervé THEAUDIERE, notre indispensable vice-président, sans qui nos « journées » ne seraient pas le moment privilégié qu'elles sont chaque année, pour Pierre BARDON de SFR qui a su convaincre son entreprise de poursuivre le partenariat avec nous et à partir de 2008, avec Antonella DESNEUX, et pour bien d'autres que je ne peux tous citer.

Il me reste une fois de plus à vous remercier pour la confiance que vous témoignez aux dirigeants de la Voix De l'Enfant à l'aube de sa 28ème année d'existence.

Docteur Bernard CORDIER
Président de la Voix De l'Enfant



**Extrait du Rapport Financier
2008 - de M. Pierre JABLON
Trésorier Général**

RESSOURCES en euros

RESSOURCES INSTITUTIONNELLES

Ministère des Affaires Etrangères	175 000
Ministère de la Santé Familles	11 800
Ministère de la Justice	15 000
Ville de Paris	-
CPAM	32 000
Conseil régional d'Ile de France	30 489
Union Européenne	147 005
Subventions autres	
Subventions autres - Palestine	

Total ressources institutionnelles 411 294

RESSOURCES PROPRES

Cotisations adhérents VDE	7 670
Dons Particuliers	49 371
Dons Entreprises	431 127
Dons SFR (appels téléphoniques)	3 552
Dons SFR (recyclage)	300 000
Dons LECLERC (programme Inde)	114 000
Dons associations	8 807
Dons manifestations	31 191
Prestations	5 135
Dons single	2 000
Dons en ligne	9 884
Dons American Express	5 266

Total ressources propres 968 003

AUTRES RESSOURCES

Produits financiers	28 603
Produits exceptionnels	2 108
Indemnités Tribunaux	7 066

Total autres ressources 37 777

TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE 1 417 074

FONDS DEDIES DEBUT DE PERIODE

Frais de fonctionnement	-
Action France	572 900
Action Internationale	263 828
Action Europe	10 320

Total des fonds dédiés au 31/12/2007 847 048

TOTAL DES RESSOURCES 2 264 122

CHARGES en euros

CHARGES COURANTES & ACTIONS

Vie Fédérative	23 371
Frais de fonctionnement	125 345
Frais de collecte de fonds	12 638
Action France	414 892
Action Internationale	381 316
Action Europe	99 109

Total charges courantes et actions 1 056 670

CHARGES DE PERSONNEL

Vie Fédérative	53 710
Frais de fonctionnement	23 017
Action France	69 570
Action Internationale	80 296
Action Europe	63 865

Total charges du personnel 290 458

AUTRES CHARGES

Frais de fnnt - chges de gestion	2 988
Frais de fnnt - chges financières	-
Frais de fnnt - chges exceptio	11
Frais de fnnt - amortissements	4 537
Internationale - amortissements	5 663

Total autres charges 13 199

TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE 1 360 327

FONDS DEDIES FIN DE PERIODE

Frais de fonctionnement	-
Action France	591 657
Action Internationale	277 609
Action Europe	28 419

Total des fonds dédiés au 31/12/2008 897 685

Résultat de l'exercice 6 110

TOTAL DES EMPLOIS 2 264 122

1. Ressources : Elles atteignent 1 417 074€ contre 971 222€ en 2007.

2. Affectation des fonds reçus : En fonction des conventions en vigueur, les ressources ci-dessus ont fait l'objet d'affectations aux fonds dédiés pour un total de 985 610 €, 182 394€ revenant au fonctionnement et à la vie fédérative. Reste donc un total brut de 249 071€ à affecter.

3. Attribution des fonds : Les emplois de fonds et dépenses ayant totalisé 1 360 326€ en 2008, les fonds dédiés sont passés de 847 048€ en début d'exercice à 897 685€ à fin décembre. Le fonctionnement représente 12,35% des emplois totaux et moins de 12% des ressources.

4. Bilan : Le total du bilan atteint 1 540 601€ contre 1 452 008€ à fin 2007. Les disponibilités en trésorerie progressent pour atteindre 832 k€ contre 715,8k€ à fin 2007. L'essentiel des créances est recouvrable à moins d'un an. Les autres postes de l'actif sont stables. La structure bilancielle est saine.

5. Compte de résultat : Il est marqué en 2008 par une nette progression des produits d'exploitation (+45%) aussi bien les subventions que les dons reçus. Parallèlement, les charges d'exploitation diminuent significativement de sorte que l'exercice 2008 se solde par un résultat d'exploitation positif de 22,6 k€ contre une forte perte d'exploitation constatée l'année précédente.

6. Ressources / Emplois : Compte tenu des ressources enregistrées (1 417 074€) ainsi que des emplois (1 360 327€) et des mouvements de fonds dédiés en cours d'exercice : progression de 50 637€, le résultat est un excédent de 6111€ qu'il sera proposé de mettre en réserves.

7. Trésorerie : Alors qu'en 2007, du fait de la mise en œuvre de programmes, alors que les fonds dédiés avaient été reçus antérieurement, la trésorerie nette a été utilisée à hauteur de 959 k€, elle s'est nettement redressée en 2008 et atteint 778 k€ à fin 2008.

**Extrait du Rapport Général du Commissaire aux Comptes,
M. Jean-Pierre Bataille, sur les comptes annuels, clos au 31 décembre 2008.**

« En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008, sur :

- *Le contrôle des comptes annuels de l'Association la Voix De l'Enfant,*
- *La justification de mes appréciations,*
- *Les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.*

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il m'appartient sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes..... Je certifie que les comptes annuels, au regard des règles et principes comptables français, sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.... ».

Rencontre Annuelle des Associations Membres Assemblée Générale de la Voix De l'Enfant

Rencontre Annuelle des 5 et 6 juin 2009



Avec la participation d'Anne Gintzburger - Journaliste, Reporter et Productrice et de Maître Gwenaëlle Madec - Avocat.

Pour ce rendez-vous annuel qui réunit les associations membres, le Conseil d'Administration a retenu comme thème de réflexion : **la Voix De l'Enfant face à l'actualité, aux informations et aux déclarations des gouvernants**. Confrontée à des situations d'enfants en souffrance, d'enfants en danger, d'enfants victimes, à des mesures plus répressives qu'éducatives, interpellée, sollicitée, elle réagit.

Que penser des prises de position de votre association fédérative ? Répondent-elles à ses objectifs et aux attentes de ses membres ? Sont-elles excessives ? Pas assez fréquentes ? Orientées ? Timorées ? Etes-vous assez informés ? Vous sentez-vous partie prenante des prises de positions de la Voix De l'Enfant ?

Si non, pourquoi et que souhaiteriez-vous ? Pensez-vous que la façon de communiquer de la Voix De l'Enfant lui donne une connotation politique ? Si oui, pourquoi ?

Après un rappel de ce que sont les buts de la Voix De l'Enfant « l'écoute et la défense de tout enfant en détresse quel qu'il soit où qu'il soit » et sa mission « se plaçant hors de toute considération politique, philosophique ou confessionnelle », la Voix De l'Enfant a pour objet : (notamment) d'être Porte-parole des enfants en France et dans le monde ; d'être force de propositions pour l'application de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant, des traités internationaux et européens ainsi que de la législation nationale ; de défendre la dignité et l'intégrité de l'enfant notamment dans sa famille, d'élaborer et de soumettre des propositions de textes à caractère éthique, juridique, réglementaire ou législatif.

A partir de situations concrètes, un exposé général a introduit les deux Tables Rondes. Anne Gintzburger a rappelé que l'actualité est très dense et de ce fait, l'information est difficile, il faut faire un tri. Elle a fait part de ses impressions sur la façon de communiquer de la Voix De l'Enfant. Elle a notamment mis en évidence une des forces de la Voix De l'Enfant qu'est le maillage réalisé par les acteurs de terrain ainsi que la qualité des informations transmises qui sont recoupées par le biais du travail en réseau que génère la vie fédérative.

Elle a souligné que **ce qui donne une légitimité à la Voix De l'Enfant c'est que lorsqu'elle dénonce un dysfonctionnement, elle présente toujours une proposition concrète**. Anne Gintzburger a aussi insisté sur la capacité d'indignation qui sous-tend les prises de position de la Voix De l'Enfant et le **devoir d'insolence** qu'elle sait utiliser à bon escient.



Maître Gwenaëlle Madec a insisté sur le travail juridique réalisé au sein de la Voix De l'Enfant avant tout départ de communiqués de presse ou autres supports de communication. Cette démarche est une garantie qui donne une légitimité aux propos tenus par la Voix De l'Enfant. Par ailleurs, concernant les affaires de maltraitance ou propositions de loi, comme celle relative à l'inceste, l'équipe du Siège saisie, pour avis, la Commission Juridique. Il ressort de cette rencontre et des échanges que l'ensemble des participants souhaitent que la Voix De l'Enfant poursuive son action de communication à l'identique et qu'elle continue de bousculer, d'interpeler pour que l'enfant devienne une priorité dans la société.

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA VOIX DE L'ENFANT

Administrateurs membres du Bureau

Président

Bernard CORDIER (Psychiatre Hôpital Foch)

Vice-Présidents

Hervé THEAUDIERE (Les Enfants de Noé)

Françoise FOUQUET DORR (Magistrat)

Secrétaire Général

Adrian MICHALOUX (Solidarité Enfance Roumanie)

Secrétaire Adjointe

Régine TESSIER (SOS Enfance en Danger)

Trésorier Général

Pierre JABLON (Un Enfant Par La Main)

Trésorier Adjoint

Alfred BLANCHET (SOS Enfants)

Porte-Parole

Carole BOUQUET (Comédienne)

Administrateurs

Georges BANGEMANN (ATRE)

Jean-Pierre BARRANGER

Claire BOUGARAN (Dessine Moi Un Mouton)

Dominique BRICHARD (l'Enfant Bleu Normandie)

Virginie DHELLEMMES (BICE)

Pierre DUTERTE (Parcours d'Exil)

Abdel Ilah EL HAIRY (Association Marocaine Ifoulki)

Jean-Louis GALLO (Maison de Sagesse)

Jean-Pierre KLEIN (Enfants du Monde)

Philippe MAGNIER (Krousar Thmey)

Christelle NICOLO-LASZCZAK (Parole et Justice)

Evariste ONANA (Mani Football Forever)

Carole BOUQUET (Comédienne)



Nouveaux administrateurs :
Dominique BRICHARD
Jean-Pierre BARRANGER



Les mineurs isolés étrangers victimes de trafic et de faux agents de football

Depuis 2006, la Voix De l'Enfant, interpellée par l'association Mani Football Forever, qui depuis est devenue membre de la Voix De l'Enfant, s'implique activement dans le suivi et la prise en charge de mineurs étrangers victimes du trafic lié au football.



Ces jeunes qui arrivent en France par l'intermédiaire de faux agents sportifs, sont abandonnés dans la rue, souvent à peine arrivés. Ce sont des centaines d'adolescents qui sont ainsi livrés à eux-mêmes, condamnés à errer, cherchant un club peu scrupuleux qui voudrait bien les accepter comme cela leur avait été promis. Ils dorment alors dehors, mangent ce qu'ils peuvent trouver et sont amenés à fréquenter des gens peu recommandables, voire dangereux.

Les familles au pays qui se sont lourdement endettées pour payer le trajet de leur enfant connaissent les plus grandes difficultés économiques et restent souvent sans nouvelles. Il arrive même parfois que certains jeunes, n'osant dire la réalité de ce qu'ils considèrent comme un échec honteux, laissent entendre à leur famille que tout se passe bien. Quand l'association **Mani Football Forever** est informée de certains cas, elle **recueille ces jeunes, les suit quotidiennement et avec la Voix De l'Enfant, assure leur protection et leur accompagnement éducatif, sportif et parfois professionnel.**

Par exemple, après une année de travail, d'accompagnement et de persévérance auprès des autorités judiciaires et administratives, la Voix De l'Enfant a accompagné, en mai dernier, un jeune mineur isolé devant le Juge des Tutelles, afin que lui soit désigné un tuteur qui puisse le représenter légalement jusqu'à sa

majorité. Mais au-delà de la prise en charge des mineurs en France, la Voix De l'Enfant travaille plus largement sur cette question, dans le but de **faire se résorber le phénomène de l'immigration sportive clandestine.**

Pour ce faire, la Voix De l'Enfant a mis en place **un groupe de travail** constitué de spécialistes du milieu du football, d'associations membres et partenaires, d'avocats, de juristes, d'agents de joueurs et de journalistes. Le groupe a plusieurs objectifs.

Le premier d'entre eux est de soutenir et d'améliorer les actions de sensibilisation, de prévention, de formation et d'établissement de l'état civil des enfants, qui sont menées en Afrique, notamment au Cameroun avec Mani Football Forever. Ces actions s'adressent plus particulièrement aux parents, aux enfants désireux de partir en Europe, aux éducateurs sportifs, aux clubs sportifs, aux politiques, aux autorités sportives et aux représentations territoriales françaises qui délivrent les visas.

En France, un autre objectif du groupe est de travailler à l'amélioration des législations nationales, européennes et internationales, en matière de transfert de mineurs de club à club et de statut des agents sportifs. Ces recherches donneront lieu à la **publication en 2010 d'un livret** faisant état de propositions et recommandations pour endiguer le trafic des mineurs.

Enfin, le groupe de travail organise des événements sportifs et culturels afin d'alerter l'opinion publique, les politiques, les médias et les autorités sportives sur les nombreux dangers liés à cet exode massif de jeunes africains vers l'Europe. C'est dans ce cadre que se tiendra le **6 septembre** prochain, la troisième édition du **SOLIFOOT**, au Stade Clerville à Ivry-sur-Seine et la **1ère édition de la FRATERNITY CUP à Paris en avril 2010.**

Dans la continuité, la Voix De l'Enfant participe également au groupe de travail de la Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme sur le thème de la « **traite des êtres humains-exploitation-esclavage** ».

Ce groupe permet à la Voix De l'Enfant d'échanger de manière générale sur les pratiques de prise en charge et d'accompagnement juridique et social des victimes de traite avec d'autres structures spécialisées et de présenter ses propositions. Un rapport complet de la situation en France sera rédigé, à destination du Premier Ministre et du grand public.

Comité de pilotage LECLERC

Comme chaque trimestre, les membres du Comité de Pilotage des programmes post-tsunami E. Leclerc / la Voix De l'Enfant se sont réunis le 18 mai dernier, pour faire, entre autres, un état des lieux des actions soutenues en Asie du Sud-est, 4 ans après le début des programmes initiés dans la région.

Au cours de cette réunion, le Comité a reçu les deux professeurs-chercheurs de l'Ecole Supérieure de commerce et de marketing l'ISTEC, qui ont présenté une première restitution des enquêtes de terrain réalisées en Inde en juillet 2008 avec le Coordinateur des Programmes Internationaux de la Voix De l'Enfant, Jérôme Baptiste. Ces études donneront notamment lieu à des publications scientifiques.



Enfin, le Comité a fait un point sur le programme éducatif et de développement que le Groupe E.Leclerc et la Voix De l'Enfant soutiennent à Karur, en Inde, dont la phase d'autonomisation et de pérennisation se poursuit.

Programme TRAIN TOGETHER Se former ensemble Rencontre Transnationale

Les 23, 24, 25 et 26 avril a eu lieu à Varsovie la troisième Rencontre Transnationale du programme TRAIN TOGETHER. A cette occasion les partenaires du programme ont pu se retrouver et finaliser les travaux poursuivis pendant les deux ans du programme. La journée du 23 avril a été dédiée à la visite de l'hôpital pédiatrique et de la salle d'audition située dans les locaux de l'association partenaire Nobody's Children Foundation.



Salle d'Audition
Nobody's Children Foundation

Le partenaire polonais MEDERI nous a accueilli à Varsovie. Il était responsable de l'organisation de la Rencontre et des visites sur place.

Les 24, 25 et 26 avril les participants ont pu échanger et présenter les propositions d'un programme de formation pluridisciplinaire destiné aux professionnels intervenant dans le cadre du recueil de la parole et de la prise en charge des enfants victimes de violences sexuelles.



Hôpital pédiatrique
Szpitalny Oddział Ratunkowy

A l'ordre du jour de la rencontre ont été élaborées des propositions pour des programmes de formations spécifiques pour chaque branche professionnelle afin d'améliorer les compétences des professionnels

intervenant dans les différentes phases de prise en charge judiciaire, médicale, psychologique et sociale de l'enfant victime.



Rencontre Transnationale Varsovie

La rencontre a aussi donné l'opportunité aux partenaires présents de finaliser les documents pour le Rapport Final du programme et pour l'organisation de la Conférence Finale qui aura lieu à Paris, les 7 et 8 décembre prochains.

Les invitations pour la Conférence seront envoyées courant septembre.

Nous vous invitons à prendre contact avec nous si vous êtes intéressé à participer à cette Conférence, en nous écrivant à l'adresse email suivante: europa@lavoixdelenfant.org

TRAIN TOGETHER Comité de Suivi National

Le 8 juin dernier, le Comité de Suivi national du programme TRAIN TOGETHER s'est réuni à la Voix De l'Enfant.

A cette occasion, les professionnels, membres du Comité, ont été informés des travaux de la dernière Rencontre Transnationale à Varsovie.

Parmi les sujets à l'ordre du jour de la réunion : la coopération internationale pour échanger les pratiques professionnelles en matière de formation au niveau européen, la proposition d'un programme de formation spécifique pour chaque professionnel engagé dans la prise en charge judiciaire, sociale, psychologique et médicale de l'enfant victime de violences sexuelles.

Programme LEONARDO

Le 30 mai dernier, le programme LEONARDO sur « l'approche et les pratiques des prises en charge des mineurs dans la rue et des programmes de formation des éducateurs de rue » s'est clôturé.

La Voix De l'Enfant remercie les associations partenaires qui ont participé à ce programme pendant les deux années passées: Arc75, GPAS et Hors la Rue en France, GPAS en Pologne et SAVE THE CHILDREN en Italie.



Groupe de travail VARSOVIE

Le travail accompli sera pérennisé par les échanges qui se poursuivront entre participants, mais également à travers d'autres projets européens consacrés à la mise en commun des pratiques de prise en charge des enfants des rues.

Protection des Enfants sur Internet

La Voix De l'Enfant a participé à la réunion du Comité de Suivi Protection de l'Enfant et Internet au Ministère de la Santé. La réunion a porté sur :

- Un bilan de la campagne publicitaire "Où est Arthur": un film pour alerter sur les dangers potentiels d'Internet.
- La présentation de la campagne du portail media.famille.gouv.fr
- La présentation de l'enquête Ipsos sur l'installation du logiciel de contrôle parental, réalisée par Internet auprès de 600 parents ayant au moins un enfant de 6 à 17 ans.
- La démarche de normalisation des logiciels de contrôle parental et la formation d'un Comité de Suivi spécifique à cet égard.
- La présentation d'un exemple de logiciel destiné à la protection de l'enfance sur Internet.

En attente de la prochaine rencontre du Comité de Suivi Ministériel, la Voix De l'Enfant poursuit ses actions pour améliorer la protection des enfants sur Internet.

Mission en Palestine et en Israël

L'Ambassadeur de France et Président d'Honneur de la Voix De l'Enfant **Stéphane Hessel**, son épouse la présidente d'Honneur de l'association membre EJE – les Enfants, le Jeu et l'Education, **Christiane Hessel**, la directrice Martine Brousse et le coordinateur des programmes internationaux Jérôme Baptiste, se sont rendus à nouveau en Palestine et en Israël du 16 au 21 juin.

Le but de cette mission était que la délégation de la Voix De l'Enfant se rende dans la Bande de Gaza pour rencontrer les équipes d'EJE afin d'échanger et d'évaluer les besoins pour les enfants, notamment sur le plan éducatif, de finaliser le projet du Festival du Film pour enfants et en Israël, de rencontrer les équipes de l'association membre les Amis de Baït Ham qui accompagnent de jeunes israéliens et œuvrent au rapprochement interculturel.

Le lendemain matin de l'arrivée, malgré les demandes réitérées du Consulat Général de France à Jérusalem, la délégation n'avait toujours pas de réponse des autorités israéliennes pour entrer dans la Bande de Gaza. Elle s'est tout de même rendue au terminal d'Erez, le check point d'entrée dans la Bande de Gaza.

Seuls les Hessel, munis de passeports diplomatiques, ont eu l'autorisation d'entrer. Bien que la mission soit à but humanitaire et spécialement pour évaluer les besoins pour les enfants, Martine Brousse et Jérôme Baptiste ont quant à eux essuyé un nouveau refus dont la raison n'a pas été précisée, comme ce fut le cas en octobre 2008.

Christiane et Stéphane Hessel ont ainsi pu se rendre sur plusieurs sites de la bande de Gaza et y rencontrer leurs responsables. Dès leur entrée, ils se sont rendus au Centre EJE de Jabaliya où ils ont partagé un moment avec les éducateurs et les enfants très marqués par les semaines de guerre vécues.

Le lendemain, ils sont allés jusqu'à Rafah où ils ont constaté que les enfants étaient plus atteints et montraient des signes de dénutrition.

Au cours de ces deux jours sur le terrain, **Stéphane et Christiane Hessel sont allés dans deux familles qui ont reçu un des 67 filtres à eau financés par la Voix De l'Enfant** en février dernier. Ils se sont aussi rendus notamment à la bibliothèque et au centre culturel Qattan, au Centre Culturel Français de Gaza qui abrite une exposition de photos illustrant les 30 articles de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme inaugurée quelques jours avant par l'Ambassadeur de France aux Droits de l'Homme, François Zimeray et ont participé à une rencontre avec Raji Surani du PCHR (Palestinian Center for Human Rights).

Ils ont par ailleurs visité l'hôpital ALQUDS (Croissant Rouge Palestinien) entièrement dévasté par les bombardements, ainsi que le parc de Barcelone où toutes les installations sportives et les jeux ont été détruits par les chars israéliens qui en ont fait leur parking.

Enfin, ils ont participé à une projection – débat sur les droits de l'Homme autour du film sur Stéphane Hessel réalisé par Christine Seghezzi.

De retour de la bande de Gaza, les Hessel témoignent : « *Nous avons eu l'impression qu'en dépit des événements de cet hiver, le peuple de Gaza est debout. Nos interlocuteurs font des projets et s'activent pour leur survie [...] Nous sommes revenus avec le sentiment que tout est encore possible dans ce territoire, si seulement ses frontières s'ouvriraient.* » Extrait du compte rendu de mission, que vous retrouverez bientôt sur notre site Internet - De leur côté, Martine Brousse et Jérôme Baptiste ont déclenché le plan "B" et ainsi poursuivi **cette mission qui fut l'occasion de renforcer les**

contacts déjà nombreux dans la région et **d'approfondir le travail effectué par les associations membres en Israël et en Cisjordanie.**

La délégation s'est arrêtée plus particulièrement sur les programmes menés en Israël par les Amis de Baït Ham dont la Voix De l'Enfant soutient deux centres pour enfants et jeunes en difficulté, à Abou Gosh et Sakhnine. Les entrevues avec les responsables des centres ont été riches d'enseignement, notamment sur les difficultés d'intégration que connaissent les différentes minorités issues de l'immigration en Israël et donc sur l'importance capitale de travailler sur la formation d'éducateurs et animateurs, ainsi que sur le dialogue interculturel et interreligieux.

Côté palestinien, la mission a permis de faire le point sur le programme mené par EJE, cofinancé par la Voix De l'Enfant et le Ministère des Affaires Etrangères, un an après son ouverture. Ce fut notamment l'occasion de rappeler avec force combien il est important de maintenir et de pérenniser les actions entreprises dans les camps de réfugiés, dont la population ne cesse de croître dans des conditions de vie souvent déplorables : par exemple à **Shu'fat dans Jérusalem Est, s'entassent près de 30 000 réfugiés sur un minuscule km2**, n'ayant d'autre endroit où aller. Inutile de préciser les taux d'analphabétisme, de chômage, de mortalité ou encore le nombre d'enfants victimes de violence sexuelle que l'on y constate. Cette situation est intolérable.

Plusieurs autres rendez-vous ont également ponctué la semaine et ont permis d'envisager de nouveaux projets, notamment au siège de l'UNRWA, au Service de Coopération et d'Action Culturelle du Consulat Général de France à Jérusalem ou au centre Al Rowwad dans le camp de Aïda à Bethlehem. Rendez-vous a été pris pour le Festival du Film dans la bande de Gaza et à Jérusalem, avant la fin de l'année.

Programmes Nationaux

Le 14 mai dernier, le Comité de Pilotage du Fonds d'Aide aux Programmes Nationaux a attribué plusieurs cofinancements à ses associations :

Dessine-Moi Un Mouton : Le centre d'accueil Tag le mouton est un lieu d'accueil psychosocial et éducatif destiné aux jeunes de 14 à 21 ans, séropositifs ou ayant des membres directs de leur famille touchés par le SIDA. Le projet vise à assurer un suivi individualisé régulier de ces jeunes afin de les aider à appréhender leurs difficultés.



La Cause Des Enfants : Le projet vise à organiser un Festival International des Droits de l'Enfant afin de fêter les 20 ans de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant. Les enfants et leurs familles sont sensibilisés aux droits et devoirs des enfants. Les différents partenaires professionnels échangent sur leurs pratiques, notamment sur la prise en charge des victimes.

Sport Sans Frontières : Le projet vise à participer à l'éducation citoyenne des jeunes âgés de 10 à 18 ans et à prévenir les conduites à risques à travers une action de sensibilisation à la solidarité et une action de formation à une pratique sportive éducative et sociale, destinée aux jeunes futurs éducateurs et animateurs sportifs.

La Chance Aux Enfants : L'association agit auprès des enfants les plus défavorisés de 4 à 14 ans, dans la région du Nord Pas de Calais, fortement touchée par le chômage. Elle organise des sorties gratuites : sportives, culturelles, pédagogiques, de divertissement, de découverte des métiers et de la société, à raison de deux sorties par mois.

Enfants du Monde Droits de l'Homme : L'association accueille en urgence des jeunes mineurs isolés étrangers au sein d'un Centre Enfants du Monde (CEM). Visant la protection

de tout jeune mineur isolé étranger, le CEM cherche à répondre aux besoins primaires de l'enfant, évaluer sa situation et l'orienter vers les services de protection de l'enfance. Il développe une activité spécifique d'insertion dans la société française sur les plans social, linguistique et culturel.

Mani Football Forever : Le projet vise à lutter contre l'exclusion des enfants victimes d'« immigration sportive aveugle » par la mise en place d'hébergement d'urgence, l'accompagnement de ces jeunes plus particulièrement des mineurs étrangers à s'installer, à poursuivre l'enseignement scolaire et/ou à se réinsérer professionnellement ainsi que la prévention et sensibilisation à ce phénomène.

Groupes de Pédagogie et d'Animation Sociale : Ce programme a pour objectif de développer sur le territoire de Maurepas (Rennes-35) une dynamique d'éducation à une alimentation saine et plus respectueuse de l'environnement, auprès des enfants de 4 classes participant aux activités du GPAS ainsi qu'aux familles et habitants du quartier de Maurepas.

Double Horizon : Le projet a pour objectif d'accompagner des enfants de l'école primaire Davout - Paris 20ème, lors de sorties à Paris et d'animer ensuite des ateliers de restitution dans leur école puis d'organiser une exposition, pour aborder l'école autrement.

Programmes Internationaux

Le 14 mai dernier, le Comité de Pilotage du Fonds d'Aide aux Programmes Internationaux a attribué plusieurs cofinancements à ses associations :

Association Bosniaque de France : L'association Bosniaque de France a mis en place l'aide à l'éducation scolaire en équipant de matériel informatique de qualité, un maximum de collèges sur l'ensemble de la Bosnie Herzégovine sans discrimination ethnique ou religieuse.

Les Amis de Baït-Ham : Il s'agit d'offrir l'occasion à des élèves du primaire issus de familles économiquement faibles et qui suivent difficilement leurs études, de surmonter leur retard

scolaire par la mise en place de rattrapage scolaire et d'activités physiques et sportives.

Krousar Thmey : Au Combodge, le projet consiste à améliorer les conditions d'accueil et d'enseignement des écoles pour les élèves aveugles et les élèves sourds de Phnom Penh Thmey.



Les Enfants du Danube : Le programme a pour objectif l'organisation d'un séjour « Ateliers et développement durable » pour 60 enfants de 8 à 14 ans, vivants dans les centres d'accueil pour enfants maltraités, maisons d'enfants et enfants issus des milieux défavorisés de Slovaquie.

Fondation International pour l'Enfance et la Famille : Ce projet vise à utiliser la thérapie de groupe pour les enfants qui ont des troubles de comportement et relationnels, les jeunes victimes d'abandon, victimes d'abus, victime de trafic et d'exploitation par le travail, en Roumanie.

Enfants & Développement : Au Népal, à Katmandou, le projet vise à sortir les enfants des rues et à les accompagner dans leur réinsertion sociale par l'accompagnement individuel, par un éducateur référent dans la formulation de leurs projets de réinsertion familiale, au sein du centre de préparation.



Planète Enfants : A Manohara, au Népal, le programme a pour objectif de prévenir le phénomène croissant des enfants des rues par le développement d'un environnement protecteur pour les enfants : mise en place d'un Club pour enfants et activités dans les établissements préscolaires.



Enfants du Monde - Droits de l'Homme : Province de Ca Mau au sud du Viet Nam. Le projet vise à améliorer de manière significative les conditions de vie et d'intégration sociale des enfants handicapés et de leurs familles en facilitant l'accès aux soins et aux traitements, en aménageant des structures adaptées et en favorisant la scolarisation et la formation professionnelle.

Solidarité France Brésil : Le projet vise à contribuer à l'accès et à la qualité de l'éducation infantile ainsi qu'à soutenir le développement des activités artistiques et éducatives dans deux Centres d'Education Infantile Communautaire de la Baxaida Fluminense, au Brésil.

SOS Enfants : Extension d'une école primaire à Guié au Burkina Faso. Le projet consiste à construire une école de trois classes en matériaux durables pour couvrir les six niveaux du primaire, afin d'accueillir les enfants en âge d'être scolarisés.



La Voix De l'Enfant Nabeul : Le programme en Tunisie, a pour objectif de recueillir et de prendre en charge les enfants orphelins ou abandonnés, confiés au centre, tout en les préparant à être adoptés par une nouvelle famille ou à être repris par leur mère biologique.

Mani Football Forever : Le projet au Cameroun, vise à atténuer l'expatriation anarchique des jeunes footballeurs par la mise en place de formations pédagogiques gratuites, destinées aux éducateurs et

promoteurs d'écoles de football, afin de donner des bases aux stagiaires sur la conduite et l'animation d'une séance d'entraînement réservée aux jeunes.

Double Horizon : Le projet est de construire une école dans un village de brousse au Burkina Faso et de l'équiper pour les enfants du village de Gorin (l'école la plus proche étant à 7 km).

Aide à l'Enfance Tibétaine : Construction de classes au Tibetan Children's Village (TCV) de Gopalpur en Inde. Le projet vise à alléger les effectifs de classes de réfugiés tibétains par la construction de quatre classes supplémentaires.



Kareen Mane : Le projet vise à améliorer les conditions de scolarisation des enfants grâce à la rénovation de l'école Idriss 1er à Marrakech au Maroc, et la mise à disposition de matériel pédagogique complet.

Programmes état-civil

Kareen Mane : En Haïti, ce projet a pour objectif de contribuer à donner un état civil aux enfants, afin de leur assurer une protection et de favoriser leur insertion sociale grâce notamment à la sensibilisation de la population locale à la nécessité et à l'importance de l'enregistrement des naissances, au recensement des enfants sans état civil afin de les enregistrer rétroactivement et enfin de la formation des agents et Secrétaires d'état civil.

Enfants d'Ici & d'Ailleurs : Le projet à Madagascar, vise à renforcer le programme d'établissement de fiches d'état civil à destination des enfants non enregistrés dans les quartiers reculés de Tananarive.

Défense des Enfants-International en Mauritanie : Faisant suite au coup d'état mené à Nouakchott en août 2008 et au remaniement du gouvernement, le secrétariat d'état civil (département ministériel), qui avait été créé grâce au travail de lobbying de DEI Mauritanie et qui avait permis le retrait progressif de l'association, a été dissout.



Celle-ci a donc décidé de reprendre son travail de sensibilisation et de formation auprès des autorités, des notables religieux, et des jeunes des campements isolés.

Programmes d'urgence

Maison de Sagesse : Madagascar, en raison des événements politiques graves, survenus au début de l'année 2009, une action d'urgence en faveur des familles très touchées par la crise politique et économique, a été mise en place afin d'améliorer la situation très difficile vécue par les membres d'associations de femmes et par les familles nécessiteuses.

Enfants Du Monde : Haïti. Faisant suite à la série de cyclones qui a ravagé l'île, les associations Enfants du Monde, Vêtements Sans Frontières et Logistique Médicale Humanitaire, ont préparé un conteneur commun. Il contenait principalement de la nourriture, des vêtements, des jouets, du matériel scolaire ainsi qu'un véhicule à destination de la ville "Les Abricots". L'ensemble de ces dons a été distribué dans des écoles et orphelinats sous contrôle de notre partenaire local. Le bateau est arrivé le mercredi 29 avril 2009.

Proposition de loi sur l'INCESTE

Dans le cadre de la proposition de loi de Madame FORT, relative à l'inscription de l'inceste dans le Code Pénal, la Voix De l'Enfant a réagi à cette proposition par deux communiqués de presse et un courrier aux députés considérant que si certaines de ces dispositions étaient adoptées, elles génèreraient une inégalité de traitement entre les mineurs victimes d'un oncle éloigné et ceux victimes d'un entraîneur, d'un professeur ou autres.

La liste exhaustive des personnes pouvant commettre un inceste représente un danger car la loi serait alors trop rigide et ne prendrait pas en compte les évolutions actuelles de la famille.

La première proposition tend à modifier les circonstances aggravantes des agressions et atteintes sexuelles en remplaçant les mots « commis par un ascendant légitime, naturel ou adoptif » par le mot « incestueux ».

De plus, la proposition de Mme FORT facilite la preuve de la contrainte morale subie par un mineur lors de relations sexuelles incestueuses.

Certes cela n'est pas contestable, mais cela crée une inégalité inacceptable pour le mineur victime d'une personne ayant autorité, à qui il a été confié et à laquelle il a accordé sa confiance. Ce mineur devra justifier qu'il y avait une contrainte, une violence, une surprise.

La Voix De l'Enfant demande que cette réflexion, qui est essentielle, soit approfondie. La Voix De l'Enfant estime que si une réforme législative doit être engagée, celle-ci doit être justifiée par une évaluation de l'application des textes législatifs et réglementaires existants. Tous ces éléments ont été répétés et explicités par la Voix De l'Enfant, en juin, lors de son audition par Monsieur Bêteille, rapporteur de la Commission des Lois du Sénat.

Afin d'étayer ses arguments, la Voix De l'Enfant a réalisé une recherche comparative au niveau européen et a constaté d'une part que beaucoup de

pays condamnent l'inceste, comme la France via les circonstances aggravantes et que d'autres l'interdisent sans le désigner précisément comme « inceste » mais comme « relations sexuelles avec un membre de la famille »; d'autre part, il concerne tant les relations entre majeurs que celles d'un majeur avec un mineur. De plus, cette notion tend à être réformée car, pour certains, elle constitue une infraction contre la morale et la famille et non pas contre la personne.

Réunion GIPED Groupement d'Intérêt Public Enfance en Danger

Comme à chaque semestre, les associations ayant une activité d'écoute pour les mineurs victimes se sont retrouvées avec l'Equipe du SNATED - Service National d'Accueil Téléphonique pour l'Enfance en Danger. La réunion a eu lieu au siège de la Voix De l'Enfant. Les discussions ont été très intéressantes. Les participants ont notamment souligné que le nombre de situations faisant l'objet d'un signalement avait augmenté.

Pour le 119, cela pourrait correspondre à une transmission plus précoce qu'auparavant, en application de la loi du 5 mars 2007 relative à la protection de l'enfance. La notion « d'enfance en danger » plus large « qu'enfance maltraitée » semblerait favoriser les signalements. Les associations présentes ont estimé que les professionnels du réseau local étaient essentiels pour une bonne prise en charge tant des mineurs victimes que des auteurs de violences et souhaitent que ces derniers soient soutenus et renforcés.

Réunion GADAEV - Groupement d'Associations de Défense et d'Assistance à l'Enfant Victime

Le 26 mai, la Voix De l'Enfant a participé à la réunion du GADAEV qui s'est tenue à Enfance et Partage. Il est ressorti des travaux que la proposition de loi relative à l'inceste ne faisait pas l'unanimité entre les associations. Toutefois, une réflexion de fond sur la notion de consentement du mineur à toute relation sexuelle

avec un adulte, concernant non seulement les mineurs victimes d'inceste mais tous les mineurs victimes de violences sexuelles, a été retenue pour la prochaine réunion.

Permanences et Unités d'Accueil Médico-Judiciaires

La Voix De l'Enfant a participé à plusieurs réunions de travail pour la création de Permanences et d'Unités d'Accueil pour l'audition des mineurs victimes. Elle s'est ainsi rendue notamment :

- Au CHU de Nantes où la Convention liant tous les partenaires au projet est en cours de finalisation, l'ouverture est prévue pour début 2010

- A Evreux, réunion autour du Procureur avec la Cause des Enfants et les professionnels intervenants dans la prise en charge des mineurs victimes.

Enfin, la Voix De l'Enfant a inauguré en présence des professionnels et des autorités locales l'Accueil des Mineurs Victimes (AMIV) à Compiègne puis à Amiens. Cinq autres créations d'Unités d'Accueil sont prévues dans la région.



Unité d'Accueil de Compiègne

L'Unité d'Accueil de Rochefort a également été inaugurée ainsi que celle d'Aix-en Provence ouverte depuis 2003 où tous les professionnels se sont réunis au cours des derniers mois pour finaliser une nouvelle Convention de fonctionnement de l'Unité d'Accueil.

Formations au Puy-en-Velay

Les 27 et 28 mai ainsi que les 3 et 4 juin derniers ont eu lieu, au Centre Hospitalier du Puy-en-Velay, les troisième et quatrième sessions de formation destinées aux professionnels du secteur judiciaire, médical, social, éducatif, administratif devant intervenir directement ou indirectement à l'Unité d'Accueil Médico Judiciaire (UAMJ), ouverte depuis début mai.



Le Procureur de la République du Tribunal de Grande Instance est intervenu pour présenter la législation relative au recueil de la parole de l'enfant, à la prise en charge des enfants victimes d'agressions sexuelles et répondre aux questions des professionnels sur ce sujet. Que dit la loi concernant la prise en charge des mineurs victimes (loi du 17 juin 1998) et la protection de l'enfance (la loi du 5 mars 2007) ? Que dit la loi en matière de prise en charge des adultes (femmes et hommes) victimes de mauvais traitements ?

Au cours de ces deux modules de formation, les gendarmes de Marvejols ont partagé leur expérience et leur pratique.



Le médecin et le cadre infirmier de l'UMJ du Puy-en-Velay ont présenté l'Unité d'Accueil Médico-Judiciaire en milieu hospitalier pour les enfants et adultes victimes de violences sexuelles et/ou de mauvais traitements : ses objectifs, ses principes, son fonctionnement. Une visite de l'Unité d'Accueil a été organisée. Les objectifs de la formation étaient :

- Optimiser le fonctionnement de l'UAMJ
- Permettre aux différents professionnels intervenant sur le secteur de s'approprier cet outil
- Faciliter les collaborations pluridisciplinaires et interinstitutionnelles permettant la prise en charge globale de l'enfant (et de l'adulte) victime, dans un travail en réseau.

Les journées de formation ont donc permis d'échanger sur les pratiques professionnelles et de connaître le rôle de chacun dans la prise en charge des enfants victimes de violences sexuelles et des femmes victimes de violences sexuelles et/ou conjugales.

D'autres thèmes ont été abordés comme le partage des informations, le secret professionnel, les enquêtes sociales, le travail avec les familles avant le signalement, pendant la procédure judiciaire, le travail avec les enfants et les familles lorsqu'il y a eu classement sans suite ou non lieu, l'utilisation du génogramme, les liens à établir avec la Cellule de signalement du Conseil Général et avec les officiers de police et les experts, les violences conjugales, les Unités d'Accueil Médico Judiciaires en France.



Ces formations, dont le financement a été octroyé par la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de la Haute Loire, ont été animées par Odile MAURICE, psychothérapeute de la Voix de l'Enfant avec Véra RIBAUT de PrismaConseil & Formation.



DEDUCTION FISCALE

Pour les particuliers, la réduction d'impôt est égale à 66% du montant des sommes versées retenues dans la limite de 20% du revenu imposable. Lorsque les dons excèdent la limite de 20%, l'excédent est reporté successivement sur les cinq années suivantes et ouvre droit à réduction d'impôt dans les mêmes conditions.

Pour les entreprises assujetties à l'impôt sur les sociétés, l'ensemble des versements au titre du mécénat permet de bénéficier d'une réduction d'impôt de 60 % dans la limite de 5 pour mille du chiffre d'affaires H.T. Au delà, ou en cas d'exercice déficitaire, l'excédent est reportable sur les 5 exercices suivants dans la limite de 5 pour mille.

En application de l'article 27 de la loi N° 78-17 du 6 janvier 1978, les informations demandées sont nécessaires au traitement de votre don par nos services. En vous adressant au siège de la Voix De l'Enfant, vous pouvez demander leur rectification ou leur suppression.

La Voix De l'Enfant s'engage à ne pas échanger son fichier.

LEGS ET DONATION

En dehors de vos dons et parrainages, il vous est possible de contribuer au développement de notre action par un legs ou une donation. Vous pouvez, en effet, faire don à La Voix De l'Enfant, par acte notarié, d'une partie de votre patrimoine. Notre association étant reconnue à "caractère de bienfaisance" par la Préfecture de Paris, vous serez exonérés des droits de succession pour les sommes versées.

Association de bienfaisance autorisée à recevoir des dons et legs par décision du 22 mars 2005 délivrée par la Préfecture de Paris.



Opération de solidarité par Cartier

A l'occasion du lancement de la 3ème édition du LOVEDAY par Cartier, les 11-12-13 juin derniers, cette prestigieuse Maison a mis en vente dans toutes ses boutiques de France et ce jusqu'au 31 décembre prochain, le bracelet LOVECHARITY, au profit de la Voix De l'Enfant.



De plus, le joaillier a souhaité reversé un pourcentage du montant des ventes des créations de la collection LOVE (bijoux, maroquinerie...) à l'association.

Une campagne radio avec la participation de Carole Bouquet, Porte-parole de la Voix De l'Enfant, a relayé l'opération.

Un immense merci à notre très fidèle partenaire, à son équipe ainsi qu'à ses clients, pour ce magnifique élan de générosité et de solidarité.

Dîner de Gala organisé par le Comité St Germain des Près et le Parcours St Germain.



Une fois encore, le Comité Saint Germain des Près a organisé un merveilleux dîner au profit de la Voix De l'Enfant.

La soirée du 28 mai dernier a connu un grand succès, grâce à l'active participation de l'équipe en charge de la 7ème édition du Parcours Saint Germain - manifestation annuelle d'art contemporain. La vente aux enchères, sous le marteau du très fidèle Pierre Cornette de Saint Cyr, a été très suivie et plusieurs invités ont eu plaisir à faire monter les enchères et à acquérir de magnifiques oeuvres.

La Voix De l'Enfant remercie chaleureusement toutes celles et ceux ayant contribué à l'indéniable réussite de cette soirée, notamment le Comité Saint Germain des Près, le Parcours St Germain et leurs fidèles partenaires.

13^{ème} RUE L'Ambassadeur de la Voix De l'Enfant, Mathieu Johann a été l'invité de Valérie Benaïm dans l'Instant T, diffusé le 12 mai, aux côtés de Marie Louise Fort, chargée du rapport de la lutte contre l'inceste, Martine Nisse, directrice du Centre de thérapie familiale des Buttes-chau-mont à Paris ainsi que maître Stéphanie Marcy.

TF1 Intervention de Martine Brousse, directrice de la Voix De l'Enfant lors du journal télévisé du mercredi 15 avril dernier sur TF1

LE FIGARO Martine Brousse a exprimé la position de la Voix De l'Enfant sur les recherches entreprises par des enfants ou jeunes adultes pour retrouver leurs parents via Internet dans le cadre d'un article publié le 17 avril dernier.

Closer Closer consacre deux pages à l'histoire d'une bénévole de l'association Parole et Justice dans son numéro du 17 avril dernier.

Courrier Picard « Mineurs violentés : leur calvaire allégé » et « Deuxième ouverture en Picardie » 26 mai.

L'Oise Hebdo « L'Hôpital améliore l'accueil et la prise en charge des mineurs victimes de violences » 27 mai.

Toute l'équipe de la Voix De l'Enfant remercie ses fidèles partenaires et donateurs sans qui elle ne pourrait réaliser tous ses programmes et apporter aux enfants des conditions de vie dignes de leur droit d'enfant.

MERCI POUR VOTRE SOUTIEN

Je souhaite participer aux actions de l'Association Fédérative la Voix De l'Enfant en faisant un don de :

- 15 € (98,39 F)
 30 € (196,79 F)
 76 € (498,53 F)
 Autre
 Legs ou Donation



Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____ Tél. : _____

Les chèques doivent être libellés à l'ordre de **La Voix De l'Enfant** et adressés avec le bulletin à : La Voix De l'Enfant - B.P. 301- 75464 Paris cedex 10 ou par virement au CCP Paris 15 301 75 P Pour recevoir notre Flash Info bimensuel, merci d'indiquer votre adresse **e-mail** : _____ Vous pouvez aussi faire un **Don en ligne** sur **www.lavoixdelenfant.org**

Un reçu fiscal vous sera envoyé.

Tr2-2009

